

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

SCHEMA REGIONAL BIOMASSE



Région

Provence-Alpes-Côte d'Azur





Cadre et objectifs

Aspect réglementaire :

- Issu de la loi n°2015-922 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
- Élaboration conjointe Etat-Région

Contenu :

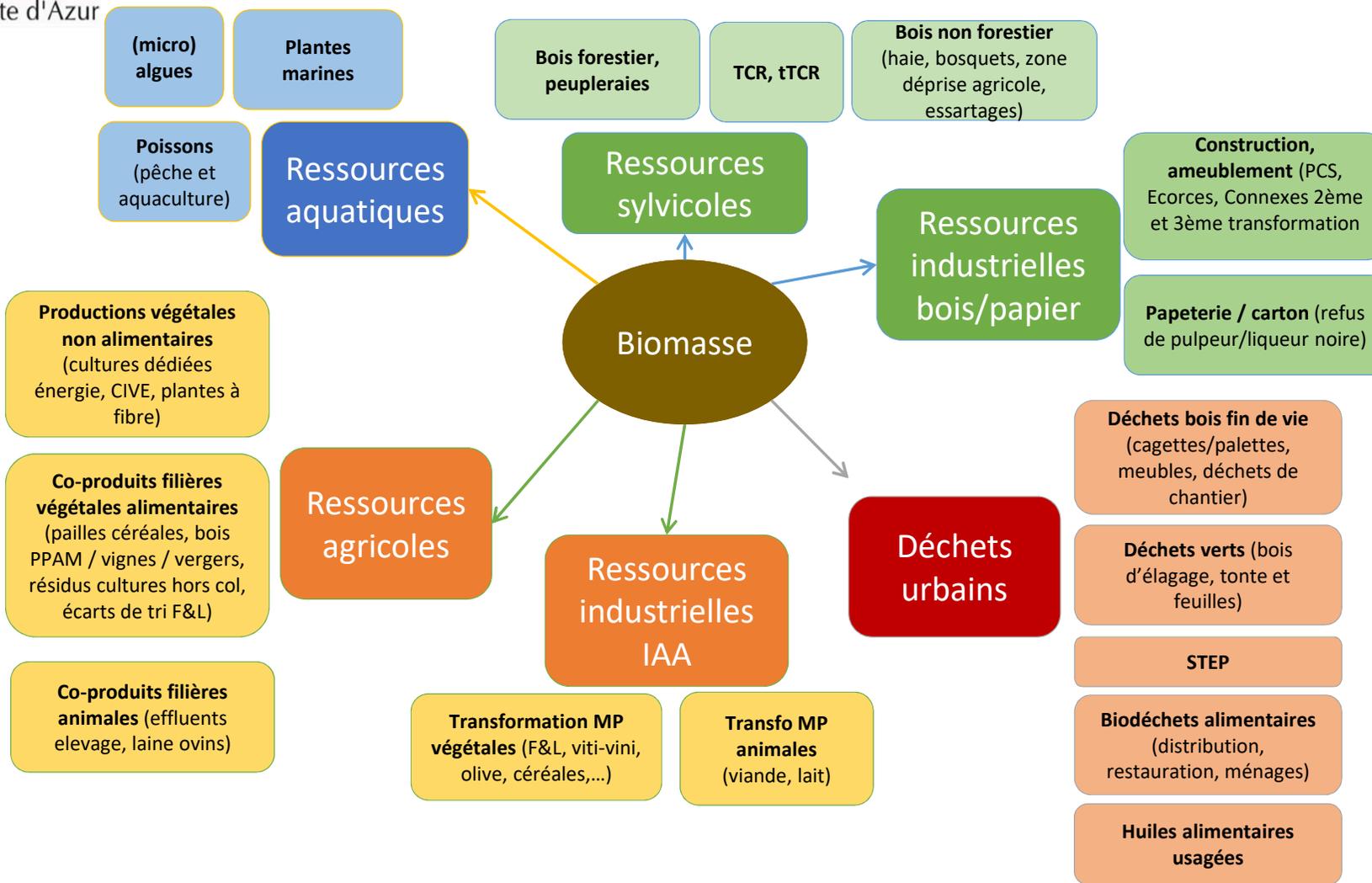
- **Etat des lieux** volumes de biomasse sylvicole, agricole, aquacole (usage non alimentaire)
- **Orientations et actions** favorisant le développement de ces filières en respectant la multi fonctionnalité des usages et en anticipant le développement du tissu économique dans un modèle soutenable

Objectifs :

- Prendre en compte **les quantités, la nature, l'accessibilité aux ressources disponibles, le tissu économique et industriel** (état des lieux, actualisation de données, ouverture à des filières d'avenir)
- **Définir des orientations** révisables en matière de biomasse non alimentaire humaine (produits, sous-produits et déchets) **à court, moyens et longs termes** en vue :
 - **d'une articulation** équilibrée offre /demande et entre les différents usages
 - **d'optimiser** l'utilisation de la ressource
 - **d'anticiper le développement** du tissu économique dans un modèle soutenable

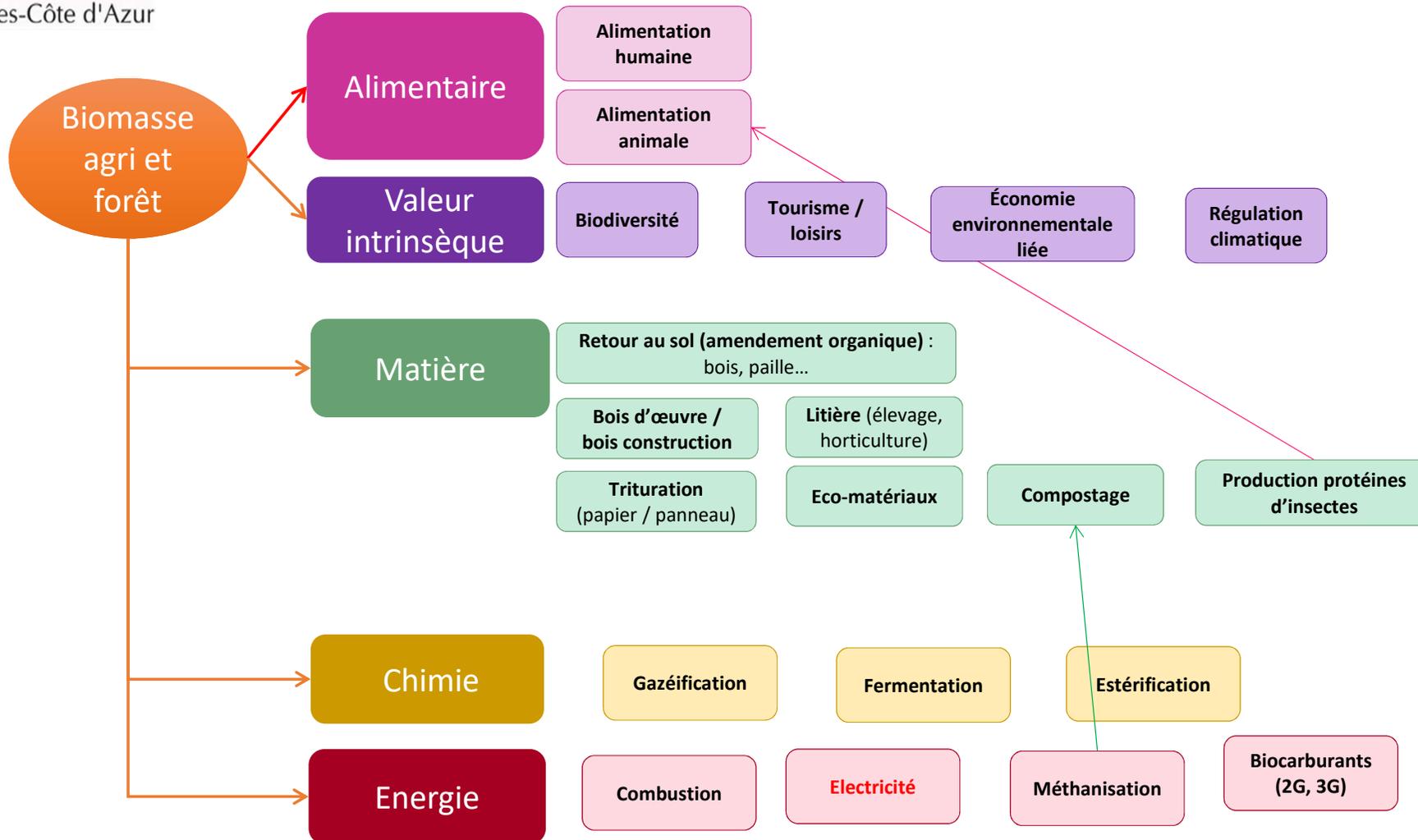


Foisonnement des bioressources

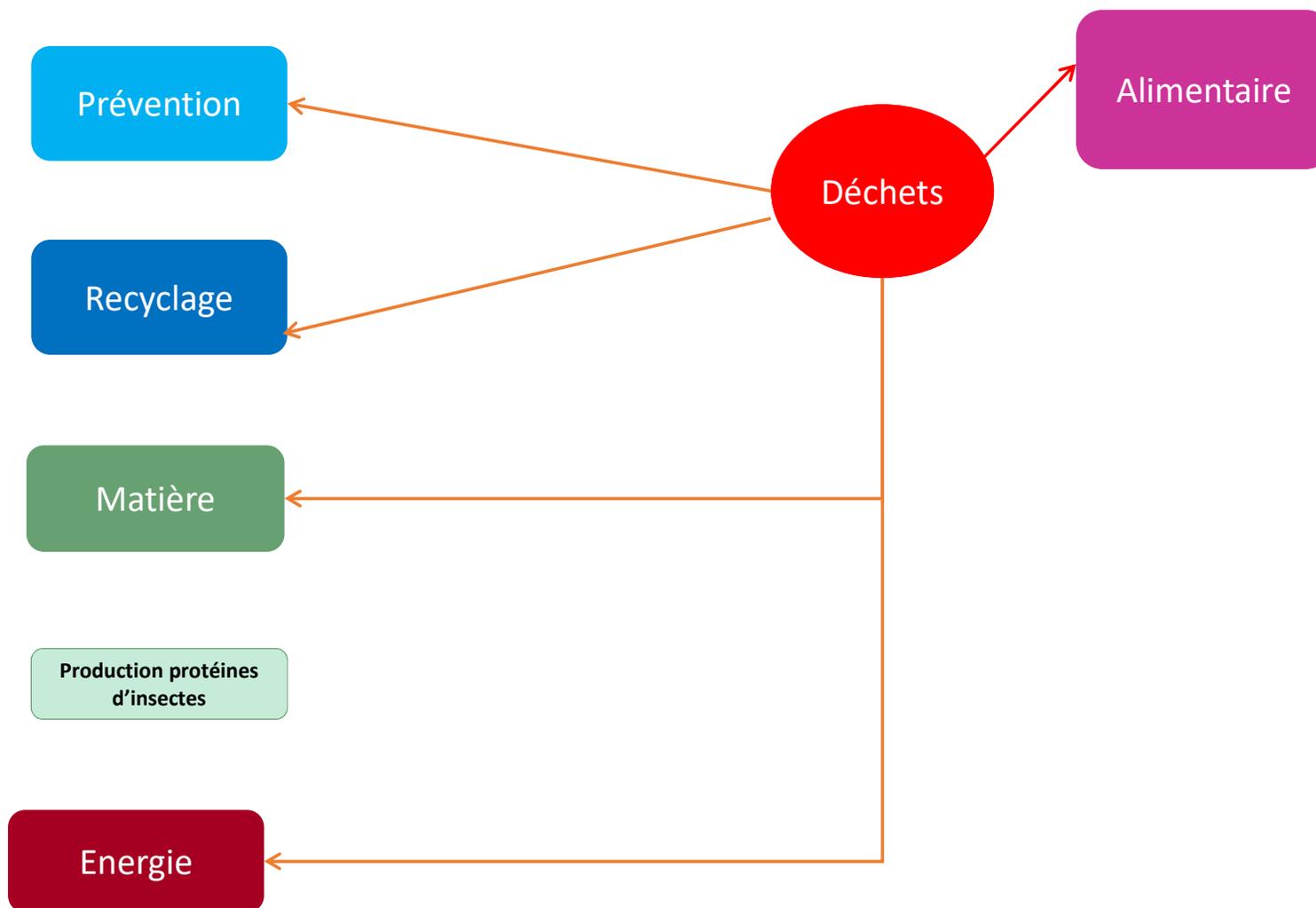




Usages agri et forêt : hiérarchie



Usages déchets : hiérarchie



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Gouvernance : Comité Régional Biomasse (CRB)



Configuration version 1 :

- Gouvernance : Etat
- Instance de suivi et de concertation des 2 projets de centrale biomasse
- Rassemblement des principaux acteurs filière forêt-bois & déchets verts – périmètre (bois forêt)
- Contribution à la naissance de l'interprofession bois (ARFB PACA)

Evolution du CRB :

- Gouvernance : Co-pilotage Etat-Région
- Organe de concertation, d'élaboration et de suivi du SRB
- Couvrir l'ensemble du périmètre SRB en termes de ressources et d'usages
- Structures composantes représentatives à échelle régionale au tant que possible
- Projet d'organisation et document cadre : validation en cours par le SGAR et la Région

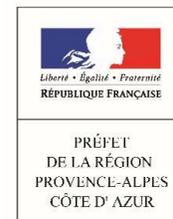


Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Composition & Organisation du CRB



Environ **90 structures représentatives**
classées en **6 entrées croisées entre**
ressources et usages

50 structures transversales, 4 catégories :

- Etat (20)
- Collectivités territoriales (15)
- Associations environnementales (5)
- Socio professionnelles (environ 40)

Répartition typologie d'acteurs :

- Producteur
- Transformateur
- Utilisateur

Entrée « **ressource / producteur** » :

- Forêt-bois
- Déchet
- Agricole / Agro-alimentaire

Entrée « **usage / utilisateur** » :

- Energie
- Éco-construction
- Bois d'industrie
- Chimie verte



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organisation du suivi et de l'élaboration COPIL



3 réunions : lancement, validation diagnostic, validation orientations / actions

Présidence : représentants préfet et président état Région

Constitution :

- Services concernés Etat – Région (membres COTECH)
- AMO en charge de l'élaboration
- Association Régionale Forêt Bois PACA
- Chambre Régionale d'Agriculture
- AMORCE
- France Nature Environnement
- Novachim

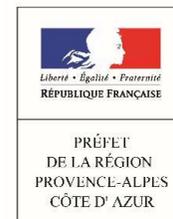


Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cohérence et articulations entre plans et schémas



En cohérence avec :

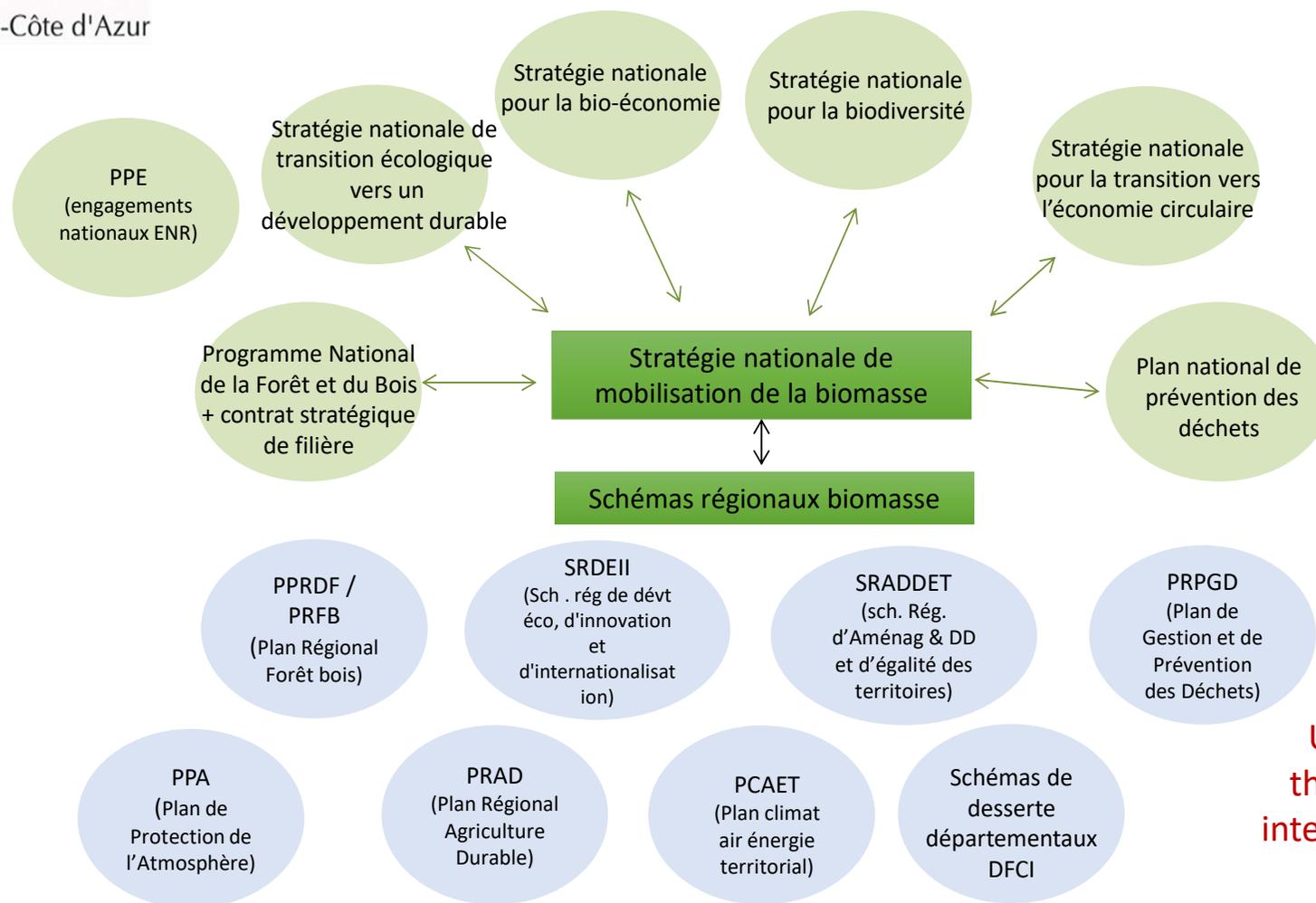
- le SRADDET (objectifs de production d'énergie, économies CO2...orientations du SRB intégrées au SRADDET)
- Le PRFB (Plan Régional Forêt Bois)
 - identifier les objectifs pour préserver et gérer durablement la forêt régionale de demain
 - définir les actions prioritaires et les moyens à mettre en œuvre
 - préciser les modalités d'évaluation des programmes mis en œuvre

En articulation avec :

- SNMB (Stratégie Nationale Mobilisation de la Biomasse)
- PRAD (Plan Régional Agriculture Durable)
- PPRDF (Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier)
- PRPGD (Plan de Gestion et de Prévention des Déchets)
- SRDEII (Sch rég de dévt éco, d'innovation et d'internationalisation)



Démultiplication et mise en cohérence des stratégies



Un cadre de travail inter-thématiques, inter-acteurs, inter-directions/services, inter-gouvernance

Région



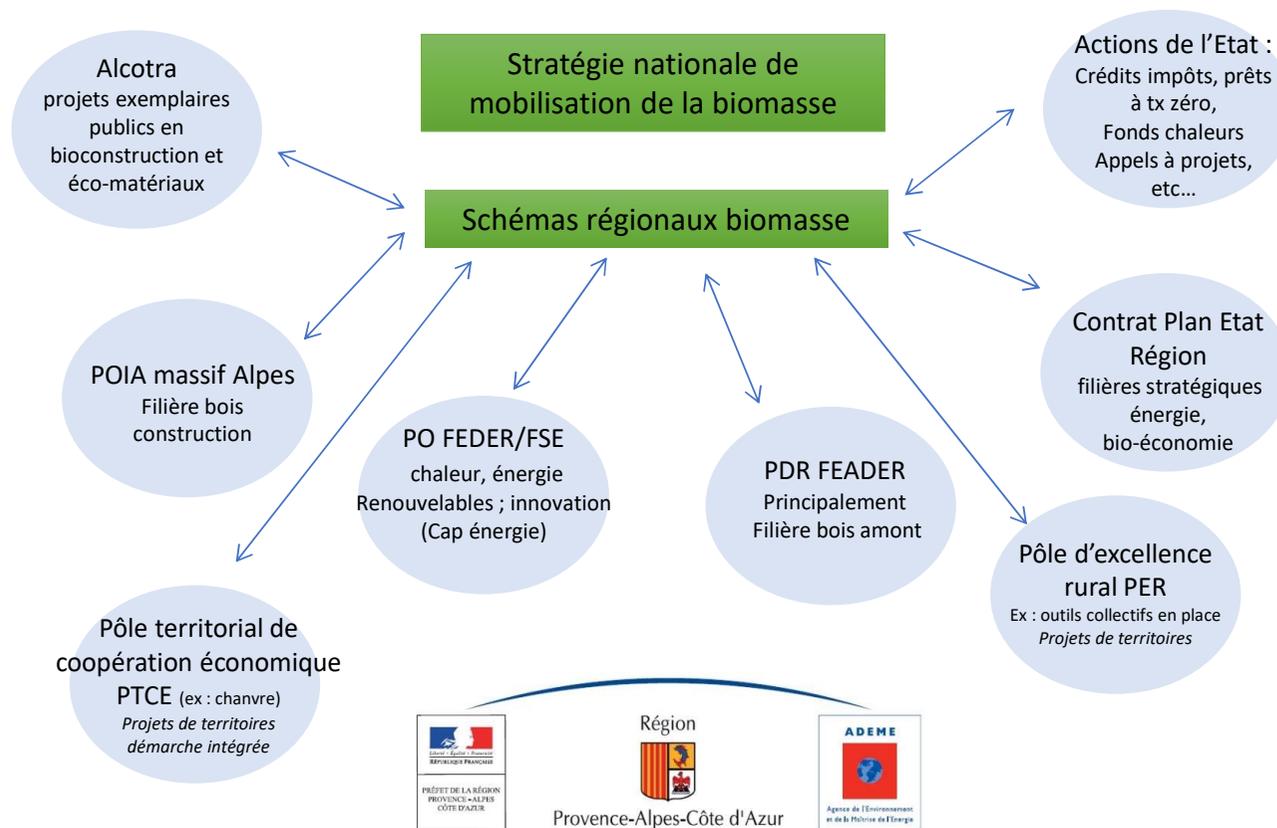
Provence-Alpes-Côte d'Azur

De multiples cadres d'actions



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Des nécessités de synergie ou complémentarité,
de lisibilité pour les porteurs de projets,
de gouvernance !





Ateliers partie diagnostic



PHASE 2

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Etape 1 : Etablir un état 0 chiffré (futurs indicateurs de suivi)

Analyse bibliographique
Entretiens acteurs clefs

Diagnostic situation en PACA
(Volumes actuel et tendanciels 2020-2030-2050, acteurs, dispositifs)
→ AFOM

Etape 2 : (Co)construire une vision stratégique (potentialités et fragilités régionales)

6 ateliers
« diagnostic »

3 GT producteurs : forêt/bois,
agri/alimentaire, déchets

3 GT consommateurs : énergie, éco-
matériaux, chimie biosourcée

Validation / hiérarchisation des enjeux
et des spécificités PACA
Identification des potentialités /
fragilités par gisement et usage





Ateliers partie orientations / actions



PHASE 3

SCÉNARIOS, ORIENTATIONS ET PLAN D' ACTIONS

Etape 3 : Identifier les opportunités à saisir → priorités régionales

Analyse de la cohérence entre :
spécificités PACA (6 ateliers) /
objectifs nationaux déclinés /
objectifs autres plans



Identification des gisements / usages clefs sur lesquels agir en PACA

1 atelier « orientation »
(institutionnels)



Validation d'un scénario régional

À justifier si différent de la projection nationale



Etape 4 : Définir les 5-6 actions principales

Analyse opportunités / dispositifs en place → proposition de trajectoire et d'actions



Fiches action CT/MT

2-4 ateliers « actions »
(acteurs croisés selon enjeu)



1 atelier acteur économique en lien SRDEII ou OIR



Exemples ateliers croisés:

- Régulation BE
- Pénétration des matériaux bio-sourcés
- Développement de la chimie verte

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Calendrier



Étape	Calendrier
Passation marché recrutement prestataire (AMO)	Avril à juillet 2016
<i>Élaboration projet de SRB : diagnostic</i>	<i>Septembre 2016 à février 2017</i>
<i>Élaboration projet de SRB : scénarios, orientations, plan d'actions</i>	<i>Février à mai 2017</i>
<i>Arrêt du projet et rapport évaluation environnementale</i>	<i>Juin 2017</i>
<i>Avis autorité environnementale</i>	<i>Septembre 2017</i>
<i>Consultation du public</i>	<i>Octobre à décembre 2017</i>
<i>Actualisation du document final</i>	<i>Janvier 2018</i>
<i>Approbation par le Conseil régional</i>	<i>Février 2018</i>
<i>Approbation par la Préfecture de Région</i>	<i>Mars 2018</i>



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

